

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit HAI Five 4T**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**  
 SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs  
 SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  
 SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Catégorie du produit PC13 Carburants**
- **Emploi de la substance / de la préparation Carburant**
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**

HAI Fuels GmbH  
 Passower Chaussee 111  
 D - 16303 Schwedt/Oder

Tel. +49(0)3332-83 767 00

Email: labor@hai-fuels.de

- **Service chargé des renseignements :** Qualitätssicherung Tel. +49(0)3332-83 767 40
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0) 30 30 686 790 (Allemand et anglais)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 1      H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1      H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

**Nom du produit HAI Five 4T**

(suite de la page 1)



GHS07

Skin Irrit. 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS02

GHS07

GHS08

GHS09

#### Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylolation  
isopentane

#### Mentions de danger

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du CO<sub>2</sub>, de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Préparations

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants contribuant aux dangers:

CAS: 64741-64-6

naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylolation

≥50-100%

EINECS: 265-066-7

Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

**Nom du produit HAI Five 4T**

(suite de la page 2)

CAS: 78-78-4	isopentane	≥ 10- < 20%
EINECS: 201-142-8		

· **Indications complémentaires :**

Le produit satisfait à la norme suédoise SS 155461D (CH: SN 181163):  
benzène < 0,05 Vol-%, n-hexane < 0,5 Vol-%, aromatiques < 0,5 Vol-%, oléfines < 0,5 Vol-%.  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **après inhalation :**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

· **après ingestion :**

Ne provoquez pas de vomissement afin de prévenir une pénétration dans les poumons.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Migraine

Etourdissement

Vertiges

Dyspnée

Perte de connaissance

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloignées les sources d'incendie

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mettre les personnes en sécurité.

· **Pour les non-secouristes**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mettre les personnes en sécurité.

(suite page 4)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

### Nom du produit HAI Five 4T

(suite de la page 3)

- **Pour les secouristes**  
Porter un appareil de protection respiratoire.  
Porter un vêtement personnel de protection.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.  
Eviter les chocs et les frictions.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Stocker dans un endroit bien ventilé.  
Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Protéger de l'échauffement / de la chaleur.  
Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage :** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

#### 78-78-4 isopentane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 3600 mg/m <sup>3</sup> , 1200 ppm Valeur à long terme: 1800 mg/m <sup>3</sup> , 600 ppm SSc;
--------------	---

- **Informations relatives à la réglementation**  
VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

**Nom du produit HAI Five 4T**

(suite de la page 4)

· <b>DNEL</b>		
<b>64741-64-6 naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation</b>		
Inhalatoire	Travailleur - Long terme - Effets locaux	840 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Long terme - Effets locaux	180 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleur - Court terme - Effets locaux	1.100 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleur - Court terme - Effets systémiques	1.300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Court terme - Effets locaux	640 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Court terme - Effets systémiques	1.200 mg/m <sup>3</sup>
<b>78-78-4 isopentane</b>		
Oral	Consommateur - Long terme - Effets systémiques	214 mg/kg bw
Dermique	Travailleur - Long terme - Effets systémiques	432 mg/kg bw/day
	Consommateur - Long terme - Effets systémiques	214 mg/kg bw/day
Inhalatoire	Travailleur - Long terme - Effets systémiques	3.000 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur - Long terme - Effets systémiques	643 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleur - Court terme - Effets locaux	214 mg/m <sup>3</sup>

### · 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

- **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Le choix du matériau des gants doit être fait en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

CH/FR

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

Nom du produit HAI Five 4T

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Indications générales.

· Couleur :	incolore
· Odeur :	Genre benzène
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion :	non déterminé
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	25-200 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	1,3 Vol %
· supérieure :	7,6 Vol %
· Point d'éclair :	<0 °C
· Température d'inflammation :	>400 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
	Non applicable.
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique à 20 °C	<1 mm <sup>2</sup> /s
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	550-650 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,68-0,72 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

#### · 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
· Tension de surface:	
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	>17,2 %
· VOC Schweiz	
· VOCV (CH)	>17,34 %
· Teneur en substances solides :	0,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

#### · Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant

(suite page 7)

CH/FR

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

Nom du produit HAI Five 4T

(suite de la page 6)

· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë :**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

#### 64741-64-6 naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (rat)

#### 78-78-4 isopentane

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD TG 401)
Inhalatoire	LC50/4 h	>25,3 mg/l (rat) (OECD TG 403)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**  
Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

**Nom du produit HAI Five 4T**

(suite de la page 7)

- **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**  
Très petites quantités qui accèdent aux poumons au moment de les avaler ou au vomissement suivant peuvent déjà causer un oedème pulmonaire ou pneumonie.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

**64741-64-6 naphtha à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation**

EC50 (72 h) >3,1 mg/l (Selenastrum capricomutum) (OECD TG 201)

EC50 (48 h) >4,5 mg/l (Daphnia magna) (OECD TG 202)

LC50 (96 h) >8,2 mg/l (Pimephales promelas) (OECD TG 203)

NOEC (21 d) >2,6 mg/l (Daphnia magna) (OECD TG 211)

**78-78-4 isopentane**

EC50 (48 h) 2,3 mg/l (Daphnia magna)

LC50 (96 h) 3,1 mg/l (Reg)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**78-78-4 isopentane**

Log Kow 3,4

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

CH/FR

(suite page 9)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

<b>Nom du produit HAI Five 4T</b>
-----------------------------------

(suite de la page 8)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les chiffres clés des déchets mentionnés ci-dessous représentent des recommandations en vue de l'utilisation prévue du produit.

· <b>Catalogue européen des déchets</b>
---

13 07 03* autres combustibles (y compris mélanges)
--

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** UN1203

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· <b>ADR/RID/ADN</b>	1203 ESSENCE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· <b>IMDG</b>	PETROL, MARINE POLLUTANT
· <b>IATA</b>	PETROL

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR/RID/ADN, IMDG**



· <b>Classe</b>	3 Liquides inflammables.
· <b>Étiquette</b>	3

· **IATA**



· <b>Class</b>	3 Liquides inflammables.
· <b>Label</b>	3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** II

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta à large intervalle d'ébullition (pétrole), alkylation

· **Polluant marin :**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Marquage spécial (ADR/RID/ADN):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler :**

33

· **No EMS :**

F-E,S-E

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

**Nom du produit HAI Five 4T**

(suite de la page 9)

· <b>Stowage Category</b>	E
· <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	
· <b>ADR/RID/ADN</b>	
· <b>Quantités limitées (LQ)</b>	1L
· <b>Quantités exceptées (EQ)</b>	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· <b>Catégorie de transport</b>	2
· <b>Code de restriction en tunnels</b>	D/E
· <b>IMDG</b>	
· <b>Limited quantities (LQ)</b>	1L
· <b>Excepted quantities (EQ)</b>	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN 1203 ESSENCE, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**  
822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.  
822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act)**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO**

P5a LIQUIDES INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 10 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50 t

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 RS 813.11

Date d'impression: 06.03.2026

Numéro de version 2.2 (Remplace la version 2.1)

Révision: 06.03.2026

**Nom du produit HAI Five 4T**

(suite de la page 10)

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

108-88-3	toluène	3
----------	---------	---

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

108-88-3	toluène	3
----------	---------	---

· **Prescriptions nationales :**

- **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)
- **VOCV (CH)** >17,34 %
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**  
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· **Service établissant la fiche technique :**

Les fiches de données de sécurité sont réalisées en coopération de Umweltkanzlei Beratungs- und Prüfgesellschaft mbH, Tel.: +49-(0)-511-228514-0.

· **Numéro de la version précédente:** 1.0

· **Acronymes et abréviations:**

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 1: Liquides inflammables – Catégorie 1
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2